



Prendre soin des espaces naturels de notre ville est aussi important qu'entretenir les divers équipements municipaux !

A Saint-Michel, nous disposons de cours d'eaux gérés et surveillés par le SIVOA :
 - *le Ru de Fleury en grande partie enterré, qui relie le Bois des Roches à la vallée de l'Orge, devrait être ouvert dans le futur et voir ses berges aménagées ;*
 - *l'Orge, le canal de la Boële, et les retenues d'eaux qui émaillent notre vallée, dont la qualité de leur eau et l'équilibre de l'écosystème sont particulièrement surveillés.*

Nous avons également de nombreux espaces verts boisés, véritables "poumons" écologiques qui permettent aux quartiers urbanisés de respirer.

- *les deux Bois des Roches ;*
- *le Mont Pipeau ;*
- *le parc Jean Vilar ;*
- *le coteau descendant vers le Ru de Fleury depuis la Fontaine de l'Orme ;*
- *de très nombreuses parcelles privées ou publiques entourant les habitations.*

Dans chacun de ces espaces, nous appliquons deux principes qui permettent à la nature de s'épanouir harmonieusement :

- *favoriser des zones herbeuses en "friches", où le biotope peut foisonner et contribuer à la régénérescence naturelle des espèces.*
- *veiller au développement satisfaisant des arbres, sur la base de diagnostics phytosanitaires. Ils nous permettent de sélectionner ceux qui doivent être conservés (la majorité), et ceux qui doivent être remplacés car leur croissance n'est pas adaptée à l'environnement direct : forte pression d'une espèce endémique, arbres malades ou dangereux pour l'habitat environnant ou les promeneurs, spécimens ayant mal poussé et qui empêchent la croissance de nouveaux plants.*

Dans le cas où l'abattage sélectif est nécessaire, de nouveaux arbres sont replantés et des espèces traditionnelles de notre ville sont réintroduites, comme le séquoia, disparu au fil du temps.

Ainsi, nous assurons l'entretien et l'enrichissement progressif de notre patrimoine naturel communal, et constituons l'héritage des prochaines générations Saint-Michelloises.

Bonne lecture,

Vie économique	4
Travaux	5
Dossier environnement	6-9
Jeunesse	10
Seniors	11
Social	12-13
Vie culturelle	14-15
Associations	16
Brèves associations	17
Sport	18
Brèves	19
Vie locale	20
Brèves	21
Tribunes libres	22
Annonces	23

**Le Maire,
 Bernard ZUNINO
 vous reçoit
 sans rendez-vous
 chaque jeudi
 de 17h à 19h
 à l'Hôtel de Ville.**